

ASSASSINAT À BEVEREN

« Derrière les sourires, l'homophobie est bien là »

L'assassinat d'un quadragénaire homosexuel, battu à mort à Beveren après avoir été piégé par le biais d'un site de rencontres, montre que l'homophobie reste présente. Elle l'est bien plus que ce qu'on peut imaginer, expliquent Chris Paulis et Hassan Jarfi.

LAURENCE WAUTERS

L'assassinat de David P., 42 ans, un homosexuel dont le corps sans vie a été retrouvé dans un coin isolé d'un parc de Beveren samedi, a choqué l'ensemble du monde politique, qui a réagi en masse. Le quadragénaire aurait répondu à un rendez-vous par le biais d'un site de rencontres, et il aurait ainsi été piégé par trois jeunes qui l'ont battu à mort. Le Premier ministre, Alexander De Croo, s'est dit « profondément choqué », la ministre de l'Intérieur, Annelies Verlinden, a déclaré qu'il n'y a « pas de place pour la violence homophobe » et la secrétaire d'État à l'Égalité des genres et des chances, Sarah Schlitz, a promis que le gouvernement travaillerait à « davantage de prévention, de meilleures possibilités de signalement et un procès efficace ».

Selon Hassan Jarfi, qui travaille sur le terrain à la lutte contre l'homophobie, et l'anthropologue Chris Paulis (ULiège), le travail est encore colossal pour changer les mentalités. Hassan Jarfi est le père d'Ihsane, battu à mort par quatre homophobes il y a neuf ans. Alors professeur de religion islamique, il a tout quitté pour travailler, sur le terrain, à la conscientisation. Chris Paulis donne quant à elle cours d'anthropologie de la sexualité et, comme Hassan Jarfi, elle se rend dans des écoles pour tenter de faire changer les mentalités.

« Il y a un double discours, explique Hassan Jarfi. D'un côté, il y a le "politiquement correct", on vous fait de beaux sourires, mais de l'autre, les gens restent homophobes. Les établissements scolaires "acceptent" qu'on vienne parler deux heures, mais cela se limite à ça et on a l'impression d'avoir juste jeté une petite pierre dans un cours d'eau. Il n'y a pas de caisse de résonance et, dès que ces jeunes rentrent chez eux, leurs parents leur diront peut-être le contraire et ce sera fini. Ce qu'il faudrait, c'est inclure cette thématique dans différents cours, comme la lutte pour le climat qui revient souvent en filigrane tout le long de l'année scolaire. » Chris Paulis s'est quant à elle déjà vu refuser l'accès à des écoles auxquelles elle proposait un exposé, dans sa ville de Verviers : « On m'a répondu qu'il ne fallait pas leur parler de ça pour ne pas leur mettre des idées en tête », s'offusque-t-elle.

Les actes de haine vis-à-vis des homosexuels, en comparaison avec ceux qui ont un motif raciste ou religieux, se traduisent deux fois plus par de la violence

Hassan Jarfi estime que la religion a un rôle important à jouer : « Je voudrais voir des drapeaux arc-en-ciel ou même une simple inscription "gay-friendly" à l'entrée des mosquées et des églises, explique-t-il. Là, ce serait un vrai grand pas, quelque chose qui permettrait d'avancer. Mais on est loin de cela, ils craignent de froisser avec une partie de leur "audimat"... »

Les actes de haine vis-à-vis des homosexuels, en comparaison avec ceux qui ont un motif raciste ou religieux, se traduisent deux fois plus par de la violence, expose Patrick Charlier, codirecteur d'Unia, le centre pour l'égalité des chances. « Et c'est de la violence d'homme(s) vis-à-vis d'un homme »,

relève Chris Paulis. « Ce qui leur est insupportable, c'est que les homos vivent tranquilles, parce qu'il y a la peur de ressentir les mêmes envies ; la violence va alors être extrême, c'est un tabassage, une perte de contrôle, un défouloir. Vous ne verrez pas un meurtre homophobe à l'aide de poison, par exemple... »

Une construction familiale

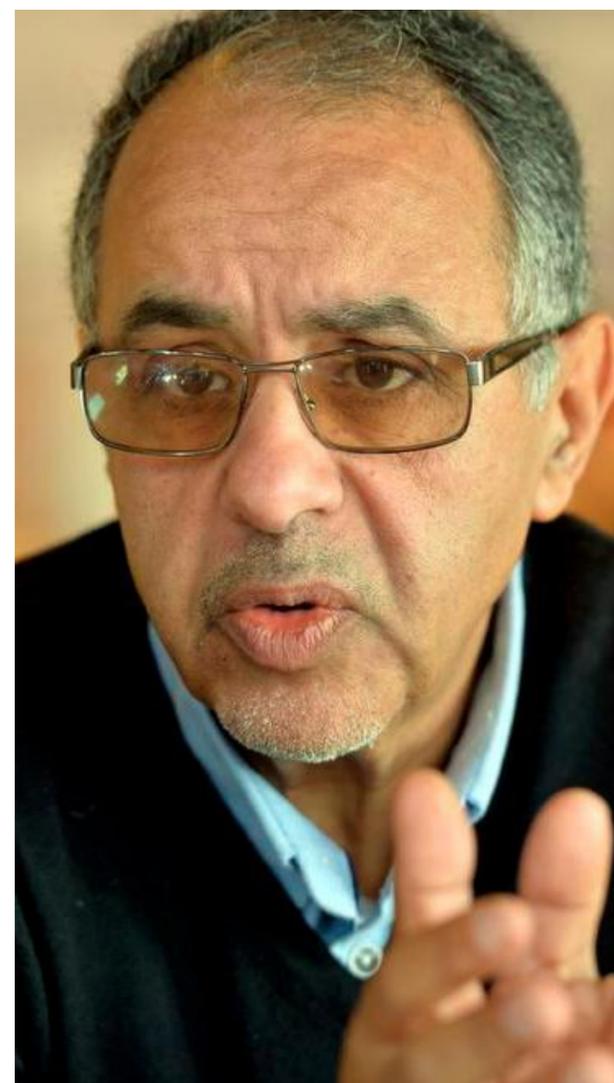
Il peut s'agir d'un homme qui vit mal sa part de féminité et qui veut montrer, par la violence, sa « virilité » : « C'est la "peur du diable", mais le diable, c'est la tentation et c'est donc la peur d'être soi-même homosexuel », explique-t-elle. Il peut aussi s'agir d'une manière de voir la pénétration : « Ils en sont tellement fiers, ils voient celle-ci comme un moyen de posséder une femme, et ils voient la pénétration anale comme la soumission suprême, la domination. Ils refusent l'idée qu'un homme puisse ainsi être pénétré. » Troisième motivation de l'acte homophobe, celle du suiveur, qui va participer avec le groupe pour « punir le déviant ».

Ecoles, églises, famille, le travail doit être mené partout, y compris au sein de la police

Tout part souvent, confirme Chris Paulis, d'une construction familiale : « C'est une question de virilité, de pouvoir, de domination, dans laquelle la majorité des garçons sont élevés, encore aujourd'hui », poursuit-elle. Écoles, églises, famille, le travail doit être mené partout, y compris au sein de la police, conclut l'anthropologue : « La semaine dernière, un jeune homme et son compagnon sont allés déposer plainte à Liège car ils avaient été tabassés. Quand ils ont expliqué qu'ils se donnaient la main au moment de l'agression, le policier leur a répondu "Alors, vous l'avez cherché." Il y a les lois progressistes, il y a des acceptations de façade. Mais l'homophobie est encore bien là. »

Ihsane, Jacques, Mbaye, Patrick

Ihsane Jarfi avait été tué en avril 2012 par quatre homophobes et c'est le premier crime avec circonstance aggravante d'homophobie en Belgique. Trois mois plus tard, un homme cherchant « à tuer un gay » avait assassiné Jacques Kotnik dans le parc d'Avroy, à Liège. Le crime de ce week-end est le troisième qui, si les circonstances se confirment, verra cette circonstance aggravante retenue. Notons que celui visant Mbaye Wade, poignardé à Liège en septembre dernier après avoir été piégé par le biais d'un site de rencontres, pourrait se voir requalifier avec cette circonstance aggravante également. D'après Patrick Charlier, près de 31 % des actes de haine sur le critère de l'orientation sexuelle sont des coups et blessures. Cette violence ne représente « que » 17 % des actes de haine sur des critères « raciaux », et 15,5 % des actes de haine liés à la conviction religieuse (chiffres 2019). LWS



Depuis la mort de son fils Ihsane, battu à mort par quatre homophobes il y a neuf ans, Hassan Jarfi travaille à la conscientisation des gens. © SYLVAIN PIRAUX.

Pas de ruée sur le jeu en ligne à la Loterie

L'année 2020 n'a pas été la plus facile pour la Loterie nationale. Au mois de janvier dernier, elle se félicitait néanmoins d'avoir fait mieux que limiter les dégâts, avec un chiffre d'affaires presque stable par rapport à 2019, en baisse de seulement 6 millions d'euros à 1,436 milliard. Une « belle résilience », soulignait alors Jannie Haek, l'administrateur délégué de la société publique.

Certes, la Loterie n'a pas été aidée par le manque de gros « jackpots » de l'EuroMillions, synonymes de flambées des mises. Mais le covid est aussi passé par là. Même si les librairies – qui pèsent toujours 50 % des revenus de la Loterie – sont restées ouvertes, d'autres points de vente ont fermé leurs portes pendant le premier confinement. « Des chaînes de supermarchés ont arrêté de vendre nos produits pendant plusieurs semaines », rappelle Jérémie Demeyer, porte-parole de l'institution. La baisse drastique des déplacements a également limité les occasions de « rencontre » entre les joueurs occasionnels et les produits de la Loterie, dans les stations-service par exemple.

On aurait pu alors penser que ces joueurs reportent leurs envies de tirage et de grattage sur le site e-lotto. Pourtant, il n'en a rien été. Les courbes des ventes suivent les mêmes profils dans le « retail » qu'en ligne, avec une chute brutale pendant le lockdown. Pas d'effet de report vers le site des mises qui n'ont pas été jouées dans le réseau, donc. « C'est une volonté de notre part de ne pas pousser l'offre numérique par respect pour nos points de vente physiques », indiquait Jannie Haek en janvier. « Beaucoup d'entreprises ont justement développé leurs ventes en ligne. Nous avons pris l'option de conserver la croissance organique naturelle. Nous avons diminué considérablement nos efforts promotionnels et publicitaires. »

« Nos jeux présentent moins de caractère addictif », souligne aussi Jérémie Demeyer. « Nous faisons notre chiffre d'affaires avec beaucoup de joueurs qui misent de petites sommes. C'est notre business model, mais c'est aussi la mission que l'Etat nous a confiée : la canalisation et le jeu responsable. » La Loterie l'a joué « low profile », ce qui s'est traduit par un manque à gagner chiffré à environ 35 millions d'euros. Cela dit, sur l'ensemble de l'année 2020, les ventes en ligne affichent quand même une hausse de 23 %, en concordance avec la croissance structurelle constatée pendant les années précédentes. BERNARD PADOAN

l'illégal, ce qu'ils ne réalisent pas toujours », ajoute Magali Clavie.

C'est là le dernier point du plan d'action contre les sites illégaux, dont l'apparence ressemble à celle des sites de jeux autorisés : faire en sorte que ces derniers revêtent tous un même signe distinctif dès la page d'entrée.



un effet « x d'argent »

tiques partaient, au début de la crise, avec un niveau d'anxiété bien plus élevé que les autres joueurs. Cette population peut être très vulnérable à l'expérience du covid. Par ailleurs, il est possible qu'ils aient développé des comportements alternatifs tels que l'abus de substances ou qu'ils se soient tournés vers les jeux en ligne pour pallier le manque.

Quel est le risque des jeux en ligne ?

Ce type de jeux offre beaucoup d'avantages pour le joueur. Les jeux en ligne peuvent se cacher à l'entourage. Le joueur est donc moins soumis aux regards des autres et l'entourage n'a plus de grief à lui formuler. La disponibilité est totale, les joueurs peuvent jouer 24 heures sur 24. Ils sont invités à ne pas quitter leur jeu au risque de le voir attribuer à quelqu'un d'autre. Mais le risque réside plutôt dans les sites illégaux. Les opérateurs du secteur légal n'ont pas envie d'avoir une mauvaise publicité et d'être responsables de difficultés financières. Certains se donnent même pour mission d'attirer uniquement les joueurs qui ont les moyens de jouer. A l'inverse du secteur illégal, qui ne met en place aucun garde-fou, telles que la vérification d'identité auprès de la Commission des jeux de hasard et d'argent et la présence d'un plan d'endettement. Le risque, en mettant trop d'interdits sur les sites légaux, c'est que les joueurs se dirigent vers les sites illégaux où l'absence de contrôle est totale.